

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1912)
Heft: 119

Rubrik: Avis de la rédaction

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de l'art prétendant créer, dans l'étroite mesure de ses moyens, un véritable monument national. Si l'art doit rendre l'image exacte d'une nation en l'immortalisant par un monument, il lui faut pénétrer au plus intime de l'âme du peuple. Il s'agit alors de réunir dans un magnifique tableau immédiatement compréhensible, le passé, le présent et l'avenir de cette nation: d'évoquer ce qu'elle était par son génie caractéristique et original, de montrer ce qu'elle est devenue à travers les vicissitudes des temps, de caractériser son rôle au milieu des autres peuples et, enfin, d'esquisser ce qu'elle sera par ses plus nobles et plus hautes aspirations. Pour trouver cette expression, symbole fidèle de la vie d'une nation, il faut le concours efficace de l'architecture, de la peinture et de la sculpture. D'éminents artistes combinant harmonieusement tous ces moyens d'expressions de l'art, sauront réaliser cette sublime tâche.

Le projet „Urschweiz“, présenté dans les deux concours par Monsieur Zimmermann, exige pour son exécution le concours des trois branches de l'art. La faveur populaire lui fut immédiatement acquise. De même, le jury avait exprimé sa satisfaction et aurait pu le proposer pour l'exécution, mais le travail architectural ne lui semblait pas assez approfondie. Le projet combiné de Monsieur Kissling n'ayant pas répondu aux désirs, plusieurs amateurs reportèrent leur attention sur la maquette de Monsieur Zimmermann. Celui-ci se déclara prêt à l'améliorer sous le rapport architectural. De concert avec Monsieur l'architecte Hartmann de St-Moritz, il envoya un nouveau modèle à Schwyz, au courant du mois d'octobre de cette année. Il fut déclaré irréprochable à tous points de vue par des connaissances très compétents qui jugèrent que l'exécution serait excellente.

Voici la description du modèle actuel tel qu'il paraîtra après son exécution. Droit devant le spectateur, s'étend une grande place de fêtes parfaitement aménagée, encadrée par des allées d'arbres et ornée de 22 statues. A l'arrière-plan s'élève sur une terrasse majestueuse la statue de la liberté. Derrière elle, on aperçoit un bâtiment grandiose dont les nobles lignes architecturales se développent dans la direction horizontale. Pour abriter la statue, on a creusé dans les flancs de l'édifice central une haute niche ornée d'une mosaïque représentant d'une façon tout originale l'arbre généalogique de la Confédération. Des bas-reliefs aux ailes du bâtiment illustrent par des compositions magistrales, les grandes batailles décisives de nos guerres de l'indépendance: Morgarten et Sempach. A l'intérieur du bâtiment s'ouvrent des halls spacieux avec des niches. Les peintures des murailles et des plafonds rappellent dans toute la magnificence des couleurs, les moments mémorables de notre histoire et de notre civilisation. La sculpture anime les niches et les corridors avec les bustes et les statues des grands hommes de la patrie. Au milieu de l'édifice, entourées des glorieux trophées de nos victoires nationales, se trouvent de superbes vitrines où sont exposés nos anciens traités d'alliance et les chartes de notre indépendance. De grands arbres détachent le bâtiment des environs, mais son véritable arrière-plan est formé par le groupe imposant des Mythen.

L'idée dominante qui se dégage de l'ensemble signifie: nous honorons dignement nos Pères héroïques, en leur offrant solennellement en sacrifice les fruits les plus beaux et les plus précieux que nous pouvons produire grâce à la liberté. Par là, nous leur témoignons ainsi qu'à nos descendants que nous sommes toujours dignes de jouir de la liberté et de ses biens.

L'impression générale causée par le projet est très favorable. Partout nous rencontrons de la clarté et de l'harmonie, de la grâce et de la dignité, une paisible tranquillité et un charme poétique.

Le comité d'initiative, après mûres réflexions, a volontiers donné son adhésion à ce projet amélioré. A l'unanimité, il a exprimé le désir de le voir proposé pour l'exécution. Tous les documents et projets relatifs au monument furent soumis par le gouvernement du canton de Schwyz au Conseil fédéral en le priant de recommander le projet ci-dessus à l'approbation de la haute Assemblée fédérale. On l'invita de même à prendre toutes les mesures nécessaires pour son exécution.

Il serait désirable, quant à l'ordre des travaux, que jusqu'à l'époque du sixième centenaire de la bataille de Morgarten, l'auteur du projet ait terminé l'aménagement de la place des fêtes, les terrasses et la statue de la liberté, l'édifice et les bas-reliefs. L'ornementation intérieure du bâtiment et l'exécution des statues de la place des fêtes ne seraient confiées que dans les années suivantes aux meilleurs artistes suisses. L'unité du plan adopté et le concours d'éminents artistes nous confirment dans l'opinion que ce monument témoignera pour toujours de l'état florissant des beaux-arts dans notre patrie. Nous exprimons donc le ferme espoir d'assister sous peu à la magnifique réalisation d'une œuvre qui, par sa richesse, son originalité et sa beauté sera un monument de premier ordre, l'honneur et la gloire de toute la nation.

Schwyz, au mois de décembre 1911.

Le Comité d'initiative
pour l'érection d'un monument national.

EXPOSITIONS

Neuchâtel. — IV^e Exposition de la section neuchâtoise de la Société des P. S. et A. S. aux Salles Léopold-Robert du 13 avril au 20 mai 1912.

* * *

Venise. — X^e Exposition des Beaux-Arts de la ville de Venise, du 15 avril au 31 octobre 1912.

* * *

Gand. — Exposition universelle en 1913. Pour la section des Beaux-Arts s'adresser à M. Maurice Boddaert, secrétaire de la Société Royale d'encouragement aux Arts, à Gand, 141, rue des Baguettes.

CONCOURS

NB. Sous ce titre nous publierons dès maintenant tous les Concours venant à la connaissance de la rédaction. Les comités de sections et MM. les membres sont instamment priés d'informer la rédaction de tous les concours venant à leur connaissance, afin que ces publications soient vraiment de nature à rendre tous les bons services que nous en pouvons attendre.

Concours internationaux d'architecture de la République de l'Uruguay.

Le gouvernement de la République de l'Uruguay ouvre deux concours internationaux ayant pour objet: l'un la construction d'un Palais du Gouvernement à Montevideo, l'autre un projet de plan général de grandes avenues et places publiques dans la même capitale. Le premier concours comportera deux prix, l'un de 50,000, l'autre de 20,000 francs; le second, trois prix de 25,000, 15,000 et 10,000 francs.

Une statue de 550,000 francs au concours.

La République de l'Uruguay fait annoncer par l'Académie des Beaux-Arts, qu'un concours international est ouvert à Montevideo pour ériger une statue équestre au général Artigas. Il s'agit de célébrer le centenaire de la bataille de Las Piedras et l'indépendance de l'Uruguay.

Une somme de 550,000 francs sera mise à la disposition du sculpteur lauréat du concours pour l'érection de ce monument, et des prix importants seront accordés aux projets classés.

AVIS DE LA RÉDACTION

En vue de la nouvelle liste des membres qui paraîtra dans le numéro de mars, nous prions les sections de nous communiquer tout changement non encore annoncé afin d'éviter autant que possible toute erreur ou lacune. Clôture de la rédaction le 20 février.

Nous rappelons aussi à cette occasion, comme cela s'est fait à plusieurs reprises, que le recrutement de membres passifs laisse encore beaucoup à désirer, notamment dans quelques sections et non des plus faibles.

Notre journal est pauvre en nouvelles sur la **vie artistique en Suisse**. Il est impossible au secrétaire central de lire toute la presse quotidienne pour en extraire les notes artistiques éparses; par contre il serait facile à chacun de couper tel ou tel article et de l'envoyer à la Rédaction. Celle-ci en ferait une collection intéressante où elle pourrait puiser pour l'avantage de tous, Th. D.